

25ème heure du livre du Mans

Dans le cadre de la 25ème heure du livre,
le Snes et la FSU vous invitent à une
conférence :

**POLITIQUE NEOLIBERALE ET MENACES
SUR L'ECOLE PUBLIQUE**

Avec CHRISTIAN LAVAL*

Docteur en sociologie, chercheur associé à
Paris X et à l'Institut de recherche de la FSU,
Membre du Groupe d'Étude et d'Observation
de la Démocratie,

Membre du conseil scientifique d'Attac

**VENDREDI 15 OCTOBRE 2010 à 20h30
à l'IUFM,**

**11 bd Pythagore Le Mans
(site universitaire)**

C'est un fait désormais largement admis, même par
les esprits les plus timides: l'école publique est tou-
chée au cœur par les mesures de réduction de postes,
de suppression de la formation des enseignants, de
mise en concurrence des établissements scolaires et
universitaires.

Ce qui n'est pas loin de ressembler aujourd'hui à un
véritable sabotage de l'enseignement public a un fon-
dement historique et politique. Cette politique, aussi
manifestement destructrice, a sa cohérence, elle ré-
pond à une stratégie déjà mise en œuvre dans d'autres
pays, elle entend rattraper le « retard » français par rap-
port à une norme mondiale et européenne.

Il s'agit en effet, au-delà des seules économies budgé-
taires immédiates, de construire un nouveau modèle
d'école et d'université, à la fois subordonné aux impé-
ratifs économiques et calqué sur le fonctionnement de
l'entreprise.

Cette école néolibérale, socialement inégalitaire et
culturellement diminuée, pour être efficacement com-
battue, doit être mieux connue (histoire, concepts,
objectifs, stratégies et contradictions). Elle doit aussi
trouver en face d'elle une résistance résolue et cohé-
rente, porteuse d'une alternative convaincante.

*Auteur de très nombreux ouvrages : *L'école n'est pas
une entreprise*, *L'homme économique*, *La nouvelle rai-
son du monde*, *La grande mutation*, *Néolibéralisme et
éducation en Europe*, *Essai sur les racines du néoli-
béralisme...*

**Le Snes et la FSU organisent un débat au
salon du livre,**

**DIMANCHE 17 OCTOBRE à 12h (espace
débat des associations)**

*L'enseignement de l'histoire: idéologie,
pédagogie, esprit critique*

**avec Rémy Janneau*, agrégé d'histoire,
ancien instituteur puis
professeur en collège et en IUFM**

L'enseignement de l'histoire, affirmait Philippe
Joutard, lors d'une interview accordée en 2006, à
Fenêtres sur cours, est « une mission impossible et
pourtant nécessaire ». C'est, en effet, l'un des ensei-
gnements les plus importants et, en même temps, l'un
des plus délicats. L'un des plus importants parce que
le savoir historique est une dimension essentielle, non
seulement de toute citoyenneté éclairée, mais tout
simplement de la culture de chacun. L'un des plus déli-
cats, aussi, dans la mesure où il nécessite à la fois des
connaissances approfondies et bien à jour, la maîtrise
d'un certain nombre de compétences, en particulier
dans le domaine de l'étude de documents et une dis-
tance critique vis à vis de l'idéologie véhiculée par les
programmes, les manuels, a fortiori les émissions «
grand public » auxquelles les élèves ont accès.

Or il faut bien reconnaître que depuis quatre
décennies, les oscillations parfois brutales du balan-
cier pédagogique, l'absence, par manque de moyens,
d'une formation continue de qualité et les change-
ments qui interviennent de plus en plus fréquemment
dans les programmes ne facilitent pas la tâche des
enseignants.

* Odile Dauphin, Rémy Janneau, Nicole Perron – *L'en-
seignement de l'histoire et de la géographie de l'école
élémentaire au lycée : Vecteur de propagande ou sup-
port de l'esprit critique ?* – L'Harmattan – 2009.

Stanislas Hommet et Rémy Janneau – *Quelle histoire
enseigner à l'école primaire ?* - Hachette Education –
2009.



Bulletin mensuel édité par les syndicats FSU du Second degré

N°74

septembre 2010

Prix : 0,5 €

SECOND DEGRÉ 72

2 rue Paul Ligneul
72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

Sommaire

Edito	p. 1
Des stagiaires en Sarthe témoignent de leurs épou- vantables conditions d'entrée dans le métier	p. 2
Organisation du bureau départemental CA : Présenter des listes syndicales	p. 3
Tenue de classe : la plateforme pour la formation des enseignants est en ligne	p. 4
Nous avons été plus de 2,5 millions le 7 septembre...	p. 5
Le Snes 72 appelle l'ensemble des collègues à...	p. 6
Tenue de classe : la plateforme pour la formation des enseignants est en ligne	p. 7
Lycée de la Flèche : une rentrée calamiteuse - Rem- placements : dénonçons Pinocchio	p. 8
« Ateliers départementaux pour l'alternance »	p. 9
25ème heure du livre	p. 10

Directeur de la publication : Ivan Gâche - CPPAP n°1014 S 07091 - ISSN 1284-4489 Imprimé par nos soins - 27 septembre 2010

SECOND DEGRÉ 72

Disposé de timbrage Le Mans CTC

25ème heure du livre

**Vendredi 15 octobre
à 20h30**

à l'IUFM du Mans :
Christian Laval « *politique
néolibérale et menaces
sur l'école publique* »

**Dimanche 17 octobre
à 12h
sur le site de la 25ème
heure :**

Rémy Janneau « *l'ensei-
gnement de l'histoire :
idéologie, pédagogie, esprit
critique* »

Dispensé de
timbrage
Le Mans CTC
Déposé le
28/09/2010



L'ÉDITO

Dure rentrée, dure durée

**Le vernis d'une rentrée officiellement annon-
cée comme techniquement réussie n'aura pas
tenu longtemps sans craqueler. Partout les consé-
quences désastreuses des massives suppres-
sions de postes pointent le bout de leur museau
et mettent à jour une vérité que la langue de bois
ministérielle relayée par l'IA ne peut contenir ni
masquer.**

**Nous l'avions annoncé et nous le constatons
tous maintenant dans nos établissements, les ef-
fectifs par classe ont d'augmenté. Les classes de
35 élèves en lycée et de 30 en collège se multi-
plient. Des cours de sciences ou de langues qui
ne sont plus dispensés en groupe, mais à des
classes entières sont désormais monnaie cou-
rante. Et des IDD disparaissent progressivement
des emplois du temps. Ajoutons à cela des rem-
placements qui déjà ne sont plus assurés et une
mise en place de la nouvelle classe de seconde
qui tient d'une usine à gaz dévoreuse de temps
et d'énergie pour une efficacité dont on peut déjà
douter et nous aurons dressé un tableau fidèle des
conditions dans lesquelles s'est véritablement dé-
roulé cette rentrée.**

**Mais ce qui rend cette rentrée catastrophique,
au-delà de tout ce qu'on a connu jusqu'à présent,
c'est l'arrivée dans le département de 63 ensei-
gnants stagiaires. De jeunes collègues qui sortent
de l'université sans aucune formation pédago-
gique et qui se retrouvent à assurer 18 h d'ensei-
gnement sur trois jours et demi alors qu'on ne leur
a jamais appris à préparer un cours ! Et qui, en
plus des cours, des préparations et des copies à
corriger, devront consacrer leur vendredi à une
formation aux contours indéfinis. Dans ces condi-
tions de « la casse » est à craindre. D'ailleurs déjà
deux démissions sont à déplorer.**

**Des conditions d'entrée dans le métier de plus
en plus périlleuses, des conditions de travail de
plus en plus dures et une durée d'exercice qu'il
faudrait encore allonger, pour beaucoup d'entre
nous, jusqu'à 67 ans ! Et dire que certains en sont
encore à se demander quand commence la pé-
nibilité ! Mais c'est là, c'est maintenant ! Et c'est
maintenant qu'il faut tout faire pour contrer ces
politiques d'une inconcevable régression.**

Ivan Gâche et Lionel Quesne

Des stagiaires en Sarthe témoignent de leurs épouvantables conditions d'entrée dans le métier

En liaison avec leurs instances académiques, le Snes, le Snep et le Snuep 72¹ invitaient Vendredi 24 septembre les stagiaires du département à une réunion visant d'abord à faire le point sur leurs conditions réelles d'entrée dans le métier. Depuis plus d'un an le Snes alertait l'administration sur les difficultés que ne manquerait pas de poser la contre-réforme de la formation des maîtres. Mais ce qui s'est exprimé ce jour-là dépasse tout ce qui avait pu être imaginé.

En premier lieu ces jeunes collègues ont décrit leurs services. Ils sont non seulement de dix-huit heures, ce qui en soit constitue une aberration pour quelqu'un qui n'a jamais enseigné, mais, le moins que l'on puisse dire c'est que l'on a pas cherché à atténuer la lourdeur de la tâche. Ils se retrouvent, alors qu'ils partent sans aucun matelas de cours préparés, avec un éventail et une variété d'enseignements nouveaux à dispenser qu'aucun titulaires n'a jamais eu à affronter.

En lycée, ils ont en charge des classes réparties sur l'ensemble des niveaux, ce qui implique qu'ils aient la responsabilité de classes d'examen. Une collègue se voit même confier une classe de BTS alors que les programmes de ce post-bac ne figurent pas au menu du CAPES ! Tout cela dans un contexte de mise en place des groupes de niveaux pour les langues et de la réforme de la classe de seconde qui exténue et désoriente même les titulaires.

En Lycée professionnel, un collègue se retrouve avec quatre niveaux et quatre secteurs d'intervention (réparation, carrosserie, plasturgie et outillage). Et, comme si la coupe n'était pas assez pleine, il doit aussi s'occuper d'une classe de CAP ! Une autre, en arts appliqués, remporte la palme avec dix-sept classes dotées chacune d'un référentiel différents ! Qui dit mieux !

Dans ces conditions comment s'étonner que les tout premiers mots qui leur viennent soient pour confesser une immense fatigue ? Quoi de plus naturel avec un emploi du temps ramassé sur trois jours et demi, des journées de cours de sept ou huit heures, des préparations qui vous mènent tous les soirs jusqu'à minuit, que l'on reprend à six heures,

avant les cours, et que l'on poursuit pendant tout le week-end. Sans compter le temps qu'il faut passer en concertation avec le tuteur ou la tutrice !

A quoi aspiraient-ils en ce début de vendredi après midi, ces jeunes collègues pourtant gais, volontaires et dynamique ? A dormir ! A pouvoir se reposer pour récupérer des immenses efforts qui leur sont demandés. Voilà à quoi aboutit cette soit disant réforme qui prétend promouvoir notre profession en haussant le niveau de recrutement à bac plus cinq, à transformer des diplômés d'un master 2 en bêtes de somme ! Et nous ne sommes même pas encore à la Toussaint ; la formation du vendredi n'a pas encore commencé ! Dans quel état seront-ils à ce moment-là ?

Le Snes, avec les autres syndicats de la Fsu, l'avait annoncé : « il y aura de la casse ! » Nous n'avions pas imaginé qu'elle arriverait aussi tôt. D'après nos informations, on compte déjà deux démissions et une stagiaire présente à la réunion nous à confier, presque honteuse (signe que le système suscite l'isolement et la culpabilisation à outrance), qu'elle s'était évanouie en classe devant ses élèves et sa tutrice pendant la dernière heure de cours de la première semaine de service. Que faudra-t-il pour que le Ministère et le Rectorat admettent qu'ils doivent revoir les modalités de cette année de stage ? En attendant nous affirmons clairement que les bornes de la seule pénibilité sont d'ores et déjà franchies et que nous sommes de plain-pied dans le domaine de la souffrance au travail.

A l'issue de la réunion, une liste de revendications a été dressée, sur laquelle nous reviendrons. Elles seront portées devant les autorités que l'on peine à qualifier de responsables. Mais, compte tenu de la gravité de la situation, il y a urgence à agir, à organiser rapidement une riposte et une action à la hauteur des violences imposées.

Lionel Quesne

1 - Les trois syndicats du second degré de la FSU qui respectivement syndiquent les collègues des collèges et des lycées, les professeurs d'EPS et les collègues des lycées professionnels.

« Ateliers départementaux pour l'alternance »

Parce qu'il lui semblait important de faire entendre sa voix sur des sujets tels que les collèges dont le Conseil général à la responsabilité, La FSU a répondu à l'invitation du groupe des élus de gauche au conseil général de la Sarthe, en participant aux « Ateliers départementaux pour l'alternance » censés préparer de façon « participative » les élections cantonales de mars 2011. Ces ateliers se tenaient à la MLC Les Saulnières au Mans, le samedi 18 septembre. La Fsu, qui n'envisageait, bien sûr, pas d'apparaître comme un soutien ou une caution au programme politique du groupe d'opposition au conseil général, entendait cependant, rappeler ses exigences en terme de politique éducative dans notre département.

Ivan Gâche et Lionel Quesne, qui représentaient la Fsu à ces rencontres, ont participé à l'atelier « éducation, culture et sport ».

Durant ces échanges, les représentants de la Fsu ont réaffirmé la nécessité de garantir à tous les élèves sarthois une vraie « Égalité des chances » en luttant contre les inégalités sociales, territoriales et éducatives.

La Fsu a rappelé que cette exigence n'était conciliable ni avec la suppression de la carte scolaire ni avec la fermeture de collèges. Dans un contexte de diminution considérable de l'emploi public, les élèves des établissements fermés viendraient gonfler les effectifs des autres établissements sans que pour autant des moyens supplémentaires ne leur soient alloués, aggravant ainsi l'échec scolaire et les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Le deuxième temps des débats fut consacré au chapitre de la restauration scolaire, la Fsu a plaidé pour une tarification au quotient familial permettant à tous les collégiens de fréquenter les cantines sco-

lares. Elle a également soutenu l'idée de maintenir un service public de restauration scolaire, seul gage de qualité et de tarifs abordables.

Puis elle a exhorté les élus présents à ne pas continuer à augmenter de manière excessive les tarifs des commensaux enseignants qui se détourneraient des restaurants scolaires. Leur absence, au moment des pauses méridiennes, engendrerait mécaniquement une diminution de la présence d'adultes dans les établissements, déjà mise à mal, par la logique de suppression d'emplois dans l'éducation nationale.

Enfin, et conformément à ses mandats, la Fsu a revendiqué la gratuité du transport scolaire pour tous les collégiens sarthois.

Malheureusement, force est de constater que les propositions de la Fsu ne semble avoir suscité ni l'enthousiasme ni l'adhésion des participants à l'atelier. En particulier les représentants de la Fsu ont été surpris d'apprendre, de la bouche d'un dirigeant du parti socialiste, que la fermeture de collèges dans notre département n'était pas une idée à rejeter. Surprenant, quand on connaît l'implication de Messieurs Boulard et Counil dans l'action contre la fermeture du collège du Ronceray... Il ne faudrait pas qu'une vérité valable avant les élections ne le soit plus une fois la majorité acquise.

De la même manière que la FSU a répondu à cette invitation du 18 septembre, elle se déclare disponible pour faire entendre ses positions auprès d'autres listes qui souhaiteraient les connaître.

Ivan Gâche et Lionel Quesne

Lycée de La Flèche : une rentrée calamiteuse

Des postes non pourvus à la rentrée : 2 postes en Allemand, 1/2 poste en lettres histoire, 1/2 poste en maths sciences, 1/2 poste en vente, 4h en lettres modernes, 6h en droit .

Un congé de maternité remplacé avec retard en SVT et un non remplacé ce jour en éco gestion !

Trois semaines après la rentrée il manque toujours 1/2 poste en lettres histoire et 6h en droit.

Pourquoi une telle situation ?

Au-delà des paramètres locaux, les suppressions massives de postes et la réforme de la classe de seconde imposée par le Ministère peuvent expliquer une telle situation.

A noter, il y a un an le Rectorat et la Région ont imposé, au nom de « l'efficacité » la fusion du LGT Estournelles de Constant et du lycée professionnel Ampère. Ne peut-on pas légitimement penser que cette rentrée calamiteuse est aussi une conséquence de cette fusion !

Martial Château



Remplacement; ; démanquon; Pinocchio !

Plusieurs établissements rencontrent d'ores et déjà des problèmes de remplacements de collègues absents. C'est le cas, par exemple, au Lycée Ampère à La Flèche, aux collèges du Villaret, Roger Vercelet ou encore Les Sources au Mans où, depuis la rentrée, des élèves n'ont pas encore vu de professeur dans une plusieurs disciplines.

Pour déplorable qu'elle soit, cette situation n'est pas une surprise. Nous ne manquons pas de souligner cette faiblesse depuis que les suppressions massives de postes ont d'abord frappé les TZR et, à notre voix, s'est ajoutée, cet été, celle de l'Inspection Générale de l'Administration. Dans son rapport remis au ministre et transmis aux Recteurs et Inspecteurs d'académie celle-ci a en effet alerté sur le fait que « la gestion des ressources humaines [plaçait] les personnels du second degré sous tension » et que cette tension ne manquerait pas de se manifester « par des difficultés probables pour assurer le remplacement des professeurs absents ».

C'est donc une affaire entendue. Il reste maintenant à en apprécier l'ampleur. Pour cela nous avons besoin que vous portiez à notre connaissance tous les cas que vous aurez repérés. Vous pouvez le faire par courriel à l'adresse suivante : sn72@nantes.snes.edu ou par téléphone au 02 43 28 69 58. La rubrique « vie des établissements » du site du sn72 (<http://sn72.org>) se fera l'écho de vos signalements. Plus la démonstration sera flagrante, plus il sera difficile de ne pas prendre en compte cette réalité d'autant plus choquante que le Ministre ne cesse de communiquer sur la prétendue priorité qu'il mettrait à améliorer les conditions de remplacements.

Organisation du bureau départemental

Sécrétaires

- Ivan Gâche
- Lionel Quesne

Trésorier

Michel Tricot

Bureau

- Ariane Henry - Lycée Malraux (Le Mans)
- Emmanuel Séchet - Lycée Colbert de Torcy (Sablé)
- Hélène Lachendrowicz - Collège Berthelot (Le Mans)
- Ivan Gâche - Collège Henri Lefevre (Arnage)
- Lionel Quesne - Collège Les Sources (Le Mans)
- Martial Château - Lycée d'Estournelles de Constant (La Flèche)
- Michel Tricot - Lycée Yourcenar (Le Mans)
- Olivier Benoit - Lycée Montesquieu (Le Mans)
- Sophie Pereira - Lycée Yourcenar (Le Mans)
- Véronique Lallier - Erea de Changé

Permanences au local

- Mardi de 14 h 30 à 17 h
- Mercredi de 14 h 30 à 17 h
- Jeudi de 14 h 30 à 17 h

Hors permanences, vous pouvez laisser vos coordonnées et vos messages sur le répondeur (02 43 28 68 58) ou sur la boîte électronique de la section départementale (sn72@nantes.snes.edu).

Pour joindre le Snes académique

- tél. : 02 40 73 52 38
- fax : 02 40 73 08 35
- mél : s3nat@sn72.org

Conseil d'administration : Présenter des listes syndicales

Pourquoi présenter pour une liste syndicale ?

Contrairement à une liste « maison », seule une liste syndicale affiche clairement les idées qu'elle défend et légitime le rôle des élus en CA. Elle est enregistrée comme telle au niveau ministériel, ce qui permet de mesurer la représentativité syndicale réelle. Il faut donc insister pour un affichage clair de l'appartenance syndicale en composant par exemple des listes communes SNES-SNEP, SNES-SNUIPP-SNEP ou SNES-SNUEP...

Calendrier

Les élections au Conseil d'administration des EPLE doivent se tenir avant la fin de la 7e semaine de l'année scolaire (avant le 19 octobre 2010). C'est le chef d'établissement qui fixe le jour du vote pour les personnels.

Comment établir la liste ?

Au minimum, deux noms sont nécessaires ; au plus, « un nombre égal au double du nombre de sièges à pourvoir ».

Les candidats sont inscrits à la suite sans mention de la qualité de titulaire ou de suppléant.

Qui est électeur ?

1. Les titulaires de leur poste
2. Les TZR dans leur établissement d'exercice à condition d'y être affectés pour plus de 30 jours. Un TZR entre 2 suppléances ou affecté pour moins de 30 jours : dans son établissement de rattachement
3. Tous les fonctionnaires stagiaires
4. Les non-titulaires, auxiliaires ou contractuels, vacataires, assistants étrangers, les personnels contractuels de formation continue des adultes, à condition d'assurer un service d'au moins 150 heures dans l'année scolaire (calcul sur 36 semaines).

• Les assistants d'éducation, les assistants pédagogiques, les EVS, les médiateurs de vie scolaire, sont électeurs à condition de travailler au moins 150 heures annuelles. **Ceux recrutés par deux établissements votent deux fois.**

• Les personnels des GRETA

Qui est éligible ?

Tous les électeurs titulaires ou stagiaires, à condition de ne pas avoir la qualité de membre de droit.

• Les électeurs non titulaires : à condition d'être nommés pour l'année scolaire.

« Tenue de classe » : « La plateforme pour la formation des enseignants est en ligne » !!!

En juin dernier nous étions des centaines de professeurs, anciens formateurs ou non, militants syndicaux ou collègues bien plus modérés face à l'action de terrain, à signer des pétitions refusant clairement d'assumer la fonction officielle de tuteurs en septembre 2010.

Ce mouvement, profond, marquait notre indignation face aux conditions d'entrée dans le métier de jeunes collègues devant assumer des temps pleins devant élèves avec pour seule perspective d'aide une hypothétique formation de quelques heures le vendredi, et l'observation des cours de leurs tuteurs.

Ce (non)dispositif de « formation » les mettaient dans la situation incroyable de devoir assumer davantage d'heures qu'un collègue confirmé (heures de cours devant élèves+heures de préparation de cours plus longues du fait de leur manque d'expérience+heures d'observation+heures de formation le vendredi). Sachant, selon des études réalisées par le ministère il y a quelques années, qu'un professeur certifié confirmé travaille en moyenne 39 à 40 heures par semaine, ces jeunes étaient donc menacés par une surcharge de travail telle que l'on pouvait légitimement avoir des craintes sur leur capacité à tenir toute l'année scolaire, et même sur leur santé...

Septembre 2010... Nous ne pouvons que constater, désolés, l'ampleur d'un désastre annoncé.

Une fois de plus, notre ministère nous a brutalement imposé cette contre-réforme sans aucune préparation, sans avoir même réfléchi aux difficultés de sa mise en place réelle sur le terrain (c'est de notoriété publique !), et sans avoir même daigné lire nos pétitions et prendre en compte les craintes légitimes des acteurs de terrain... corps d'inspection inclus !!!

Qui en est encore étonné !? Le ministère, re-

layé par les recteurs, a une position idéologique largement basée sur une conception obsolète du management des ressources humaines des grandes entreprises ! Aller leur expliquer que l'Education Nationale n'a pas pour objectif de conquérir des marchés pour vendre des biens de consommation relève de la gageure. Avec un manque total de vision à long terme, tout ce qui les intéresse est de rogner sur le budget de l'Education Nationale et de placer quelqu'un devant chaque classe à moindre frais. Après tout, il suffit d'avoir quelques connaissances de base pour être prof, ce métier ne s'apprend pas ! C'est ce que pensent un nombre non négligeable de nos dirigeants !

Seulement voilà, loin des rectorats et des ministères, dans nos établissements de la Sarthe (et au-delà, de l'ensemble du territoire) la situation devient de plus en plus problématique :

Du côté des professeurs qui avaient massivement refusés d'être tuteurs : le rectorat doit absolument trouver un nom de référent pour chaque stagiaire sous peine de ne pas être en conformité avec la législation : sa seule préoccupation réelle ! Malgré les déclarations très optimistes faites à la presse (« nous trouverons un tuteur volontaire pour chaque stagiaire avant la fin septembre, et les 2000 euros de prime que nous leur proposerons décideront les plus réticents (sic !) »), les 3/4 des stagiaires n'avaient toujours pas de tuteurs il y a une semaine. Les collègues ont tenu bon, parfaitement conscients de leur incapacité matérielle à les aider (incompatibilités obligatoires d'emplois du temps !). Les IPR ont donc téléphoné personnellement aux titulaires pour tenter de les convaincre. Certains chefs d'établissement ont même fait pression sur de jeunes titulaires en leur faisant croire qu'ils ne pouvaient pas refuser cette fonction. Situation ubuesque : dans un lycée sarthois le

proviseur a parlé de réunir son équipe d'histoire-géographie pour tirer au sort un tuteur ! Un autre a annoncé à un professeur qu'il devenait tuteur par un « vous avez gagné » ! Car, pour finir, le recteur a fait envoyer des courriers désignant des collègues au nom d'une circulaire qui parle d'un recrutement des tuteurs « sur la base du volontariat » ! Ils ont été réunis mardi dernier : une minorité de volontaires, une majorité de jeunes titulaires s'estimant incapables de suivre un stagiaires par manque d'expérience dans le métier, des collègues plus confirmés de collège tutorant des stagiaires de lycées à plusieurs dizaines de kilomètres de leurs établissements, un collègue tuteur d'un stagiaire d'une autre discipline ! Etc. Etc. Apparemment, dans certaines matières (maths) personne n'a encore été désigné (parions que ça ne saurait tarder !) et il reste encore quelques stagiaires sans tuteurs. Passons sur le malaise engendré par cette situation auprès des collègues : nous sommes dans une politique rectorale qui s'inspire du « divide and conquer », comme l'on dit dans le monde des entreprises anglo-saxonnes.

La situation la plus grave est du côté des professeurs stagiaires car les premières difficultés importantes apparaissent : au bout de quatre semaines de cours une stagiaire épuisée a eu un malaise devant ses élèves ; plusieurs stagiaires rencontrent des problèmes de gestion de leur classe avec les premières interventions de parents d'élèves auprès des administrations ; la plupart des jeunes collègues rencontrés se disent épuisés ; certains, déjà démoralisés, se posent des questions sur leur avenir dans le métier... Vers qui peuvent-ils se tourner pour trouver de l'assistance ? Beaucoup de collègues ont décidé de faire leur possible pour les aider malgré leur décision de résistance administrative... Mais sur quels créneaux ? Trouver le temps nécessaire est difficile, même lorsque les équipes sont importantes dans les gros lycées et collèges... alors dans les petits établissements. Le référent direct, en dehors du tuteur désigné enseignant

parfois à des dizaines de kilomètres « avec un nombre de déplacements plafonné à 36 allers-retours par an », est donc l'IPR ! Est-il utile de préciser que nombre de ces jeunes collègues se sentent très isolés ? D'autant plus que la fameuse formation du vendredi ne commencera pas avant le retour des vacances de la Toussaint ! Mais que l'on se rassure, la « plateforme pour la formation des enseignants est en ligne » ! Le ministère n'abandonne pas les lauréats de son concours : des vidéos d'un peu plus de 2 minutes leurs expliquent comment « remettre en cause en permanence son enseignement » ou gérer sa classe !...

Nous devons réagir pour que le rectorat ne puisse en aucun cas pavoiser en affirmant que tout va bien, que tous les stagiaires ont des tuteurs et une formation correcte ! Nous devons poursuivre par tous les moyens au minimum notre résistance administrative : la valeur légale réelle de la lettre de désignation des tuteurs pose problème. Si, ne serait-ce que quelques collègues, contactent le syndicat et envisagent des recours administratifs, ne peut-on pas envisager qu'une jurisprudence en leur faveur soit décidée ?

Cette nécessité de l'action nous la devons aussi aux stagiaires, car comme l'écrit un « stagiaire Chatel 18 heures » :

« Aujourd'hui, des milliers de jeunes certifiés se fabriquent seuls le costume qu'ils devront porter toute leur vie, face à des élèves pas beaucoup plus solides. » <http://secondaire.blogs liberation.fr/prof/>

Parce qu'il ne faut pas rater une source édifiante, voici le lien pour « Tenue de classe » (scéren-Education Nationale) : <http://www.cndp.fr/tenue-de-classe/>

Sophie Pereira

**Nous avons été plus de 2,5 millions le 7 septembre,
3 millions le 23 septembre, soyons encore plus nombreux
les 2 et 12 octobre pour faire renoncer Sarkozy et sa
majorité à leur projet**

Pour éviter la confrontation, le Gouvernement a tenté de jouer avec le calendrier. Échec ! Jamais une rentrée sociale n'aura été aussi précoce ni aussi forte.

Mais derrière les vraies fausses ouvertures du discours présidentiel, le cœur de la réforme demeure, les amendements du gouvernement et de la majorité aggravent même le projet sur certains aspects.

Travailler plus longtemps pour gagner moins !

Parce qu'on prétend allonger sans cesse la durée cotisations alors que la réalité des carrières et du travail va dans l'autre sens, le seul résultat ne peut être que la baisse des pensions. Parce que le passage à 62 ans de l'âge légal et surtout son corollaire le passage à 67 ans de l'âge ouvrant droit au taux plein aura pour conséquences d'amplifier le système de décotes. A 62 ans certains d'entre nous verraient leur pension diminuer de 14% du seul fait de ce décalage.

« On vit plus longtemps : on doit travailler plus longtemps » ? La négation de tout le progrès humain.

Cela fait des siècles que l'allongement de la durée de vie s'accompagne de la réduction du temps de travail et de l'augmentation du temps pour soi ; au nom de quoi devrait-on inverser cette tendance ?

Il n'y a aucune catastrophe démographique ; en revanche se pose la question des richesses produites et de leur répartition.

Fonctionnaires : ça va saigner !

Au nom de la crise financière, tous les gouvernements au lieu de remettre en cause les politiques qui ont conduit à cette crise s'acharnent avec frénésie à imposer des plans d'austérité dont les salariés et les retraités font aujourd'hui les frais.

Parmi les premiers visés, les personnels de la Fonction publique.

Après les non remplacements des départs à la retraite, le temps est venu de baisser leurs salaires. Le gel du point d'indice est programmé pour les 3 prochaines années. Comme si cette perte de pouvoir d'achat ne suffisait pas, l'augmentation des cotisations inscrite dans le projet de réforme des retraites représenterait en 2020 **une journée de salaire par mois en moins !** Et les modalités concernant les mères de trois enfants (maintenues en 2003 grâce à nos mobilisations) seraient supprimées à court terme. D'autres dégradations se profilent que ne manquerait pas de suggérer le comité de pilotage, chargé de réagir au moindre déficit.

Mais beaucoup le comprennent aujourd'hui : ensemble, nous pouvons faire reculer le gouvernement.

Avec la FSU, exigeons le retrait du projet de réforme. Le financement durable des retraites par répartition est possible. Participons encore plus nombreux aux actions unitaires, le 2, le 12, et à toutes celles qui seront nécessaires.

samedi 2 octobre

manifestation : départ 14 h 30

marché de Pontlieue

mardi 12 octobre :

grève et manifestations !



Le SNES 72 appelle l'ensemble des collègues et des personnels des collèges et des lycées à se réunir en heure d'information syndicale d'ici le 12 octobre pour débattre sans tabou et sans à priori des suites qu'il convient de donner à l'action afin de gagner cette bataille des retraites et de faire plier ce gouvernement.

Toutes les pistes doivent être explorées. En voici quelques unes :

- poursuite de la stratégie actuelle des « temps forts » nationaux (grève et manifestation d'une journée, en sachant que le vote au Sénat est prévu entre le 15 et le 20 octobre)
- enclenchement de la grève reconductible
 - Au niveau départemental avec le seul secteur de l'éducation, dans un cadre intersyndical (réduit / large), dans un premier temps, en attendant que le reste du salariat français emboîte le pas
 - Au niveau départemental, dans le cadre d'une intersyndicale interprofessionnelle (réduite / large), en attendant que le reste du salariat français emboîte le pas
 - Au niveau national, avec dans un premier temps le seul secteur de l'éducation, dans un cadre intersyndical (réduit / large) en attendant que le reste du salariat français emboîte le pas
 - Au niveau national dans le cadre d'une intersyndicale interprofessionnelle (réduite / large)
- Manifestations les samedis dans les départements
- Manifestation nationale à Paris en semaine
- Manifestation nationale à Paris un week-end
- Autres propositions

Si vous le souhaitez, les membres du S2 peuvent vous aider à animer les heures d'info syndicales.

Afin de pouvoir nous prononcer au sein de la FSU et en intersyndicale sur la stratégie qui rassemblera le plus grand nombre afin de gagner, nous vous demandons de faire remonter le résultat de ces réunions avant le lundi 11 octobre au soir, en précisant notamment :

- le nom et la commune de l'établissement
- le nombre de participants à la réunion
- le nombre de voix recueillies par chacune des pistes abordées

Quoiqu'il en soit, face à cette contre-réforme socialement injuste et économiquement inefficace, il nous faut :

**TENIR
NE RIEN LÂCHER
AMPLIFIER**